

Badische Landesbibliothek Karlsruhe

Digitale Sammlung der Badischen Landesbibliothek Karlsruhe

**Atlas général, méthodique et élémentaire, pour l'étude
de la géographie et de l'histoire moderne**

Desnos, Louis Charles

Paris, 1786

Analyse de la septieme carte, pour le détail de la France

[urn:nbn:de:bsz:31-122827](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:bsz:31-122827)

ANALYSE

De la septieme Carte, pour le detail de la France.

Gouvernement de Bourgogne.

TOUTE la partie de ce Gouvernement qui confine à celui de Champagne, est du cours de la Seine. Les parties voisines du Nivernois & du Bourbonnois, sont du cours de la Loire. La Saône, grande riviere qui se jette dans le Rhône, coule de la Franche-Comté, dans la Bourgogne, dont elle arrose les parties orientales, qui par-là se trouvent comprises dans le cours du Rhône. La Bresse, le Bugey, le Valromey & le pays de Gex, pays annexés à la Bourgogne, sont pareillement du cours du Rhône.

Nous ferons la nomenclature des villes & lieux les plus remarquables, relativement à cette division, & nous commencerons par ceux du cours de la Seine.

Vers la source de ce fleuve, nous trouvons le village de St. Seine, le plus considérable de tous ceux qui se voient aux environs de cette source. A quelque distance de là, on trouve Chaceaux, Ougni & Duesme, autres villages situés sur la Seine, qui n'est encore ici qu'un ruisseau. Plus bas se voit la petite ville d'Asi-le-Duc. Châtillon-sur-Seine & Bar-sur-Seine, sont après Asi-le-Duc. Toute cette contrée se nomme le pays de la Montagne.

En tirant à l'Occident, vous trouverez le pays d'Auxois, & là, les villes de Semur, Monbard, Noyers, Avalon, Saulieu, Arnai-le-Duc, &c.

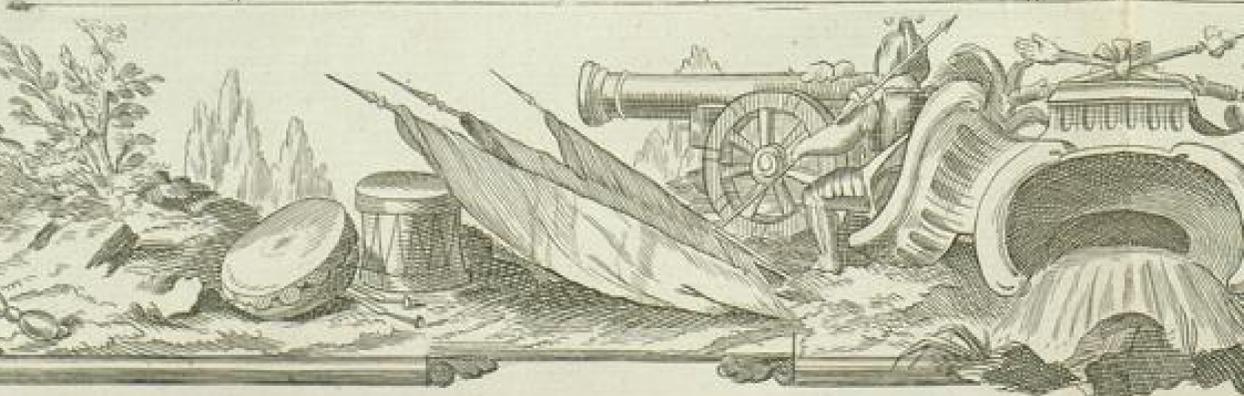
L'Auxerrois qui se trouve à la suite, est ainsi appelé de la ville d'Auxerre. Vous y trouvez Vermanton, Cravant, les deux Coulanges, dont l'un est nommé Coulanges-la-Vineuse, Merri, Mailli, &c. Les Grottes d'Arci, petit village à une lieue de Vermanton, sont connues des Amateurs de curiosités naturelles.

Pays & Villes du cours de la Loire.

Au Midi de l'Auxois, se trouvent l'Autunois & le Charolois, qui reçoivent leurs dénominations des villes d'Autun & de Charolles. Les restes d'antiquité que l'on trouve de tous côtés aux environs d'Autun, prouvent que c'étoit autrefois une ville très somptueuse. Le petit pays de Brienois, au midi du Charolois, a Semur, qu'on appelle Semur en Brienois, pour le distinguer de Semur en Auxois. La Loire coule à l'extrémité de l'Autunois, qu'elle sépare d'avec la province de Bourbonnois. Bourbon-Lancy, à une lieue du rivage de la Loire, est une ville de l'Autunois; cette ville bâtie sur la croupe d'une montagne, a des bains renommés. Le mot Lancy a fourni à nombre de Doctes la matière de quantité de rêveries; il est à croire, comme le pensent quelques-uns, que ce mot appartient au vieux langage, & qu'il signifie la même chose que l'ancien.

Pays & Villes du cours du Rhône.

Auxone & St. Jean de Losne, sont deux petites villes peu distantes l'une de l'autre, & situées toutes deux sur la Saône. A quelque distance au Nord Ouest, vous trouvez la ville de Dijon, & en revenant au midi, les deux petites villes de Nuis & de Beaune, connues par les excellens vins de leurs environs. La fameuse Abbaye de Cîteaux, est entre Nuis & S. Jean de Losne. Vous trouvez à différentes distances de Dijon, beaucoup d'autres petites villes,





bourgs & villages, qui avec ceux que l'on vient de nommer, forment le *Dijonois*.

Le *Chilonois* au midi, reçoit son nom de la ville de *Châlons-sur-Saône*, *Verdun* & *Seure* ou *Bellegarde*, qui sont les principaux endroits à y remarquer, le trouvent sur les confins de ce pays & du *Dijonois*.

Il nous reste à nommer un huitième pays qui est le *Mâconnois*, où se trouvent les villes de *Mâcon* & *Tournus*, ainsi que la ville & l'Abbaye de *Cluni*.

Dans les pays compris sous le nom d'*Annexes de la Bourgogne*, vous trouvez les villes de *Bourg*, *Trevois*, *Billey*, &c. La première est capitale de la *Bresse*; la seconde est capitale de la *Principauté de Dombes*. *Billey* est la capitale du *Bugey*, dont le *Valromey* & le pays de *Gex*, sont des dépendances.

Gouvernement de Franche Comté.

Toute la *Franche-Comté* est du cours du *Rhône*. On voit qu'il n'est aucune de ses rivières qui n'y porte les eaux, soit immédiatement, soit par le canal de la *Saône*. L'*ain* qui coule au midi de cette province, & de là dans la *Bresse*, se jette immédiatement dans le *Rhône*. Le *Doux* qui passe à *Besançon* & à *Dôle*, se rend dans la *Saône*. L'*Ougnon* qui coule au Nord du *Doux*, se rend pareillement dans la *Saône*, ainsi que plusieurs autres rivières de moindre étendue.

Le *Doux* coule dans les quatre *Bailliages* qui divisent la *Franche-Comté*. C'est dans celui du midi, appelé *Bailliage d'Aval*, qu'il a sa source; de là il coule sur les territoires du *Bailliage de Dôle* & du *Bailliage d'Amont*; sort de ce dernier, pour couler sur les terres de l'*Evêché de Bâle*, rentre dans le *Bailliage d'Amont*, pour en sortir une seconde fois, & couler dans la *Principauté de Montbéliard*; il sort de cette *Principauté*, & continue son cours à travers les *Bailliages d'Amont*, de *Besançon* & de *Dôle*.

Bailliage de Besançon.

Il est le plus petit des quatre, & ne contient que la ville de *Besançon*, & quelques bourgs des environs.

Bailliage de Dôle.

La ville de *Dôle* située dans une contrée agréable, en est la capitale. *Quinget*, *Ornans*, *Villafans*, *Morteau*, &c. dépendent de ce *Bailliage* qui occupe le milieu de la province.

Bailliage d'Amont.

Il s'étend du *Midi* au *Septentrion*, depuis la rivière d'*Ougnon*, jusqu'aux limites de la *Champagne* & de la *Lorraine*. D'*Orient* en *Occident*, il regne d'une extrémité à l'autre de la province. *Vesoul*, sa ville capitale, est environ à quatre lieues de la *Saône*. *Grai*, sur la *Saône*, est une petite ville fort commerçante.

Bailliage d'Aval.

Ici vous remarquerez les villes de *Salins*; *Pollign*, *Pontarlier*, *Saint Claude*, &c. Celle de *Salins* est ainsi nommée à cause de ses sources d'eaux salées, qui sont d'un grand produit au *Roi*.

Généralités de Bourgogne & de Franche-Comté.

Elles se divisent, l'une en vingt-trois & l'autre en quatorze districts qui répondent à la division des *Bailliages* particuliers, & tirent leurs dénominations des différentes villes que nous avons nommées.



